

Augmentation du nombre de travailleurs à forte rémunération

Les « gains » désignent le revenu tiré d'un employ, c'est-à-dire, les salaires et traitements ainsi que le revenu net d'un emploi autonome.

Les travailleurs à temps plein toute l'année ont travaillé de 49 à 52 semaines au cours de l'année ayant précédé le recensement, à raison de 30 heures ou plus par semaine.

Sauf indication contraire, les données ci-dessous concernent les gains médians des travailleurs à temps plein toute l'année. Les montants représentent les dollars constants de 2005.

- D'après le recensement de 2006, 199 000 Néo-Brunswickois occupaient un emploi à temps plein toute l'année en 2005. Leurs gains médians (en dollars constants de 2005) sont passés de 34 763 \$ en 2000 à 35 288 \$ en 2005.
- Plus de 13 500 travailleurs de la province (ou 6,8 % des travailleurs à temps plein durant toute l'année) ont gagné au moins 80 000 \$ en 2005, ce qui représente une augmentation par rapport à 2000 (11 300 travailleurs ou 6,0 %).
- Les Néo-Brunswickois dont les gains médians étaient au moins de 100 000 \$ en 2005 provenaient principalement de trois professions : médecins spécialistes, dentistes, et omnipraticiens et médecins de famille.
- Les gains des personnes dans certaines professions de la province ont augmenté de façon substantielle entre 2000 et 2005. Les gains médians des opérateurs de machines dans le traitement de produits chimiques, du caoutchouc et du plastique et celui du personnel assimilé ont augmenté de 39,5 %, ce qui représente l'augmentation la plus rapide de toutes les professions de la classification à trois chiffres. Les gains médians des infirmières en chef et infirmières immatriculées ont augmenté de 27,1 %, alors que les juges et avocats ont connu une hausse de 25,5 %.

